

Fiche technique

PYROX AC anti dépôts verts

Code : ANTMO

ANTI DEPOTS VERTS pour toitures, terrasses, façades.

Biocide TP2/10 : préparation liquide concentrée à effet préventif et curatif.

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune
Odeur : Citronnelle
pH à l'état pur : 7,0 à 8,0
Densité à 20°C : 1,000 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 2 x 5 L
Jerrycan 20L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

NATURE CHIMIQUE

- Composé de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (n°CAS 68424-85-1) : 62,7 g/l.
- Essence parfumante.
- Tensio actif non ionique.

USAGES ET PROPRIETES

PYROX AC détruit radicalement les dépôts verts, algues et lichens présents sur les supports suivants :

- Toitures (tuiles, ardoises),
- Sols, murs (briques, béton, pierres, bois traités),
- Terrasses, balcons, dalles de jardin,
- Fontaines, bassins, sculptures,
- Coques de bateau, courts de tennis, etc.

PYROX AC redonne leur aspect initial aux matériaux traités.

Ses agents détruisent les dépôts traités et favorisent leur décollement du support jusque dans les moindres interstices.

MODE D'EMPLOI

PYROX AC s'utilise par temps sec de préférence.

- Diluer **PYROX AC** dans l'eau à raison de 1 litre pour 9 litres d'eau
- Pulvériser ou épandre le produit dilué sur le support à traiter
- Laisser agir sans frotter, puis attendre 5 à 7 jours soit le temps suffisant pour que les dépôts deviennent bruns.
- Eliminer les résidus par brossage puis rincer à l'eau (uniquement dans le cas d'un traitement préventif).
- Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Fermer l'emballage après utilisation.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche
- Ne pas mélanger aux eaux de bassin et fontaines (traiter ces surfaces lorsqu'elles sont vides ou en arrêt de fonctionnement).

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage : **SGH05 ; SGH09 ; H314 ; H400**
- Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Fiche technique

PYROX PRO AC

Code : ANTMO

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3808.99.90

Date de création : 29/01/2010
Date de révision 4 : 01/03/2018

EUROCHIMIC-SOCHIPHARM
Enseigne ELCOPHARMA
20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne
Tél: (0)3.86.87.63.63
Fax : (0)3.86.87.35.35
info@elcopharma.com
www.elco-pharma.fr